

Compte rendu de la matinée débat du mercredi 22 février 2017 « La transition agricole et alimentaire sur les territoires »

/ Introduction par Jean-Paul Chanteguet, président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

La transition écologique de l'agriculture est aujourd'hui un enjeu clé. Cette transition est déjà visible par le développement des circuits courts, la valorisation des bio déchets, le nombre croissant de conversions en bio. De nombreuses collectivités se sont saisies de la question avec dynamisme et inventivité. Cette transition est aussi un enjeu économique, notamment par le biais de la réduction des importations de produits agricoles (déficit commercial de 4Mds d'€ en fruits et légumes en 2013). Cette transition est fondamentale pour le développement d'une meilleure résilience face au changement climatique. Le sujet agricole et alimentaire est aussi délicat, du fait de l'histoire agricole de la France et de sa gastronomie. Les participants des tables rondes représentent quelqu'uns des acteurs porteurs de réalisations et des projets robustes.

/ Introduction du plaidoyer de Fermes d'Avenir par Hélène Le Teno

Les crises multiples du secteur agricole montrent qu'il est nécessaire aujourd'hui de rechercher de nouveaux modèles pour faire face au défi du mieux manger pour tous. L'agriculture conventionnelle est en échec sur le plan économique, social et environnemental. Le modèle économique actuel est complètement dépendant des subventions de la PAC et a amené les fermes au surendettement (60% des exploitations dépendantes des aides, endettement moyen des exploitations de 160 000€). De plus, une perte massive des emplois liés à l'agriculture est constatée (-50% d'agriculteurs en 20 ans). Ce modèle agricole chimique et productiviste a aussi mené à une destruction des services écosystémiques (biodiversité, perte des terres arables) qui sont pourtant d'une importance vitale pour notre société.

Le projet Fermes d'Avenir (FDA) s'inscrit dans cette recherche d'un nouveau modèle d'agriculture. FDA a tout d'abord comme objectif de prouver par l'expérience qu'il est rentable de produire de manière peu mécanisées des aliments sains sur des petites parcelles. FDA vise aussi à convaincre les politiques du bien fondé de cette approche et à former et accompagner les porteurs de projets qui souhaitent mettre en pratique cette transition.

Alors qu'une ferme classique produit des externalités négatives (pollutions des sols, émission de GES, impact santé lié aux pesticides), une ferme agroécologique, en plus de produire des aliments de qualité, génère des externalités positives. En effet ces fermes contribuent à la restauration du capital humain en créant des emplois dans les zones rurales, en renforçant le lien social et préservant les paysages. Elles contribuent aussi à la restauration du capital naturel, en préservant la biodiversité et en créant des sols durablement productifs. Le plaidoyer formule une estimation réaliste pour nourrir 33% des français de façon saine et nutritive : la création de 25 000 petites fermes d'ici 2030 et 60 000 fermes existantes à convertir, qui permettraient de générer 160 000 emplois agricoles, 100 000 emplois indirects et 3 Milliards d'économies dans les finances publiques.

/ Table ronde 1 : « Le rôle des collectivités : quelles stratégies, quelle mise en œuvre ? »

Animation : Bérengère Mendez, Auxilia

Intervenants : **Isabelle Ciekanski** (Directrice projet Agro Agri à la Métropole Européenne de Lille) ; **Francis Morin** (adjoint au Maire de la ville de Stains)

Francis Morin : La mairie de Stains a décidé de mettre en place un projet de rénovation urbaine au sein duquel l'agriculture urbaine joue un rôle primordial. Dans la continuité d'une tradition d'ouvriers paysans, la ville de Stains a aujourd'hui plus de 600 jardins familiaux qui occupent environ 24 ha. La préservation de ces surfaces agricoles est le fruit d'un choix politique qui a privilégié la dimension écologique et sociale en sanctuarisant ces surfaces agricoles en les rendant inconstructibles dès 2008. Un choix qui par ailleurs a un coût, de fait de la pression

foncière que connaît la commune et les problèmes budgétaires qui auraient pu être en partie résolus en vendant ces terrains.

Cette démarche s'explique par la volonté de la mairie de donner aux habitants un accès à une nourriture saine et de qualité, alors que souvent les aliments bio ne sont accessibles qu'aux catégories sociales les plus favorisées. La municipalité a pris conscience que la transition écologique était aussi un levier de changement social.

Concrètement, la mairie cherche à développer une « agriculture d'insertion » sur un terrain intercommunal qui accueille un projet de ferme urbaine. La Ferme des Possibles est un espace de maraîchage et d'arbres fruitiers, dont les produits seront distribués sous forme de paniers. Certains principes de la permaculture y sont appliqués notamment pour la gestion de l'eau. Etant donné le déficit d'offre de bio dans l'Oise, la ferme sera une source importante de produits sains. En parallèle, un projet de compostage industriel va être mis en place afin de transformer les déchets alimentaires produits localement en une ressource pouvant être utilisée directement dans les projets d'agriculture de la commune. Le compost pourra également être vendu. La mairie vise la création d'une vingtaine d'emplois d'insertion à terme, avec la conviction que ces expériences agricoles sont compatibles avec de l'insertion.

Au-delà de Stains, ce projet contribue à la transition écologique et agricole en initiant une demande pour des produits bio dans les quartiers populaires.

Isabelle Ciekanski : La métropole Lilloise regroupe 90 communes dont 48% de la surface sont des terres agricoles. Lille, une des premières communautés urbaines de France, s'est jusqu'ici davantage focalisée sur le béton que sur l'agriculture. Mais depuis 2014, le groupement de maires « Métropole Passions Communes » met en avant la demande de produits locaux au sein de l'agglomération. Du fait des prix élevés du foncier, un enjeu clé est la préservation de la terre agricole. Cela nécessite de structurer la filière agricole et de préserver ses emplois non délocalisables. Cette demande permet en outre de maintenir une proximité géographique entre les citoyens et leurs emplois et évite de saturer les transports.

En ce qui concerne la restauration collective, un diagnostic de l'offre et la demande a été réalisé. Il est apparu clairement un déficit de produits locaux et bio ainsi qu'une prise en compte insuffisante de la saisonnalité. Cependant une fois ces problématiques identifiées, leurs résolutions n'est pas simple. Par exemple, il y a un vrai problème d'échelle de rentabilité pour des petites collectivités, qui parfois n'ont que quelques dizaines de couverts. Les raisons financières les incitent à recourir à des entreprises de restauration collective.

Un des leviers pour convaincre les élus est d'offrir une expertise gratuite aux collectivités, sous forme d'études et d'accompagnement personnalisé. Un état des lieux est réalisé, les marges de progressions et les leviers sont définis, plusieurs indicateurs sont construits pour chaque commune. Chaque réalité est différente mais il s'agit bien de créer une dynamique et de lever les freins au changement.

Certaines communes ont déjà engagé des moyens vers cette transition, mais nous en sommes au début avec un horizon à 2019. Par ces actions, la métropole va dans le sens de l'ancrage territorial de la restauration collective.

Quelques exemples : Roubaix travaille à la reconversion de ses friches industrielles pendant qu'à Tourcoing on compte plus de 100 jardins ouvriers. On peut aussi noter la création d'une zone maraîchère entièrement bio de 47 ha au sein de la métropole. Autant d'initiatives qui illustrent la capacité de la métropole de Lille à être un laboratoire d'expérimentation, tant au niveau de sa ceinture verte que dans les zones urbaines. A ce titre, la métropole de Lille peut occuper un rôle clé dans la transition agricole en essayant de mettre les différents acteurs concernés autour de la table.

Comment ces transitions sont-elles financées ?

IC : Il n'y a pas de grosses enveloppes financières, l'approche adoptée est plutôt d'optimiser les politiques déjà mises en œuvre sur d'autres thématiques. La stratégie est donc plutôt d'agréger les intérêts agricoles avec ceux de l'ESS et du projet alimentaire territorial (PAT). Le parti pris est de ne pas demander d'argent supplémentaire car le projet est encore dans une phase d'identification des enjeux. La métropole bénéficie aussi d'un partenariat avec l'agence de l'eau qui contribue financièrement.

Q : Comment les citoyens sont-ils intégrés au projet ?

IC : Ce sont les habitants qui ont poussés les élus sur le sujet alimentaire. Les citoyens ont été associés au projet à travers les réseaux sociaux. Il y a eu aussi un travail de co-écriture avec les différents acteurs impliqués, soumis au débat public. Tous les participants ont été invités par la métropole, qui s'est engagée à maintenir la communication et à fournir un retour régulier sur l'avancée du projet.

Ce travail s'articule-t-il avec la région ?

IC : Oui il y a une collaboration et des convergences avec la région, notamment avec le CAPP'agglo (Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération) qui apporte un financement régional sur la question de l'alimentation durable.

Comment travailler avec les agriculteurs conventionnels dans un contexte de malaise économique? Etant donné les difficultés à se convertir au bio et les risques financiers associés, comment travailler pour les sécuriser et leur donner envie ? Comment peut-on faire converger la production pour répondre à la demande ? Cette agriculture agroécologique étant plus chère, comment peut-on encourager sa consommation ? Comment pérenniser cette agriculture sur le marché international ?

IC : Pour encourager la production locale, nous travaillons sur le développement de points de ventes collectifs. Nous mettons en place un accompagnement pour encourager les circuits courts de distribution avec des garanties de ventes sur plusieurs années, qui sécurisent les producteurs. Le département est également impliqué pour une action plus globale. Le site internet approlocale.fr permet notamment aux producteurs de travailler au delà de la métropole. Par rapport au bio, il est vrai que les labels sont très lourds financièrement et administrativement. Une partie de notre travail consiste donc à communiquer autour de la certification, pour rappeler aussi que le bio n'est pas la seule garantie d'un produit de qualité.

FM : Les AMAP ont un rôle non négligeable dans la conversion au bio. Cela peut être clé d'avoir ce type d'initiative citoyenne qui soutient un agriculteur en conversion, notamment en lui offrant la garantie d'un groupe de 25 personnes (ou plus) prêtent à acheter ses produits dans la durée. La demande est extrêmement forte pour les AMAP. La transition vers une agriculture plus vertueuse sera nécessairement tirée par la demande, les agriculteurs produiront ce qui se vend.

/ Table ronde 2 : « Transition du champ à l'assiette : quel rôles, obstacles, leviers pour les entreprises et acteurs économiques ? quels nouveaux modèles économiques ? »

Animation : Julie Koeltz, associée du cabinet de conseil en stratégie CMI

Intervenants : **Charles Hannon** (fondateur de Mémé Georgette) ; **Jacky Gauvrit** (Exploitant En direct des éleveurs) ; **Eric Balmier** (secrétaire général du Groupe SOS)

Charles Hannon : Mémé Georgette est un distributeur et une marque de produits bio présente dans la grande distribution. Elle œuvre à la conception d'une filière de production française avec l'aide de l'Agence Bio. Les produits bio sont recherchés partout en Europe et il n'y a à ce jour aucun problème pour distribuer et vendre.

Un agriculteur ne peut pas tout faire (pour des raisons de temps et/ou de compétences), et en particulier ne peut pas s'adapter aux codes de la grande distribution. Celle-ci n'a pas pour mission de soutenir les producteurs et a encore trop souvent « un comportement de voyou », ses comportements n'évoluent pas vers plus de considération d'une juste répartition de la valeur. Et pourtant, elle est confrontée à la fuite des consommateurs vers les magasins bio spécialisés. Le paysan a donc besoin d'un partenaire qui connaisse bien la grande distribution et qui puisse se battre.

L'agriculture bio n'est pas uniquement un problème de consommation mais aussi de santé publique. C'est donc un impératif de changer les circuits actuels de consommation, il y a aujourd'hui en France suffisamment d'acteurs intermédiaires pour effectuer ce changement.

Face à la pénurie de matière première bio, Mémé Georgette est justement dans une démarche de création de filière pour faire face à la demande.

L'accélération du développement de la filière bio comporte cependant des risques. Il est important de ne pas développer un bio « low cost ». En effet, certains acteurs font du lobbying pour que le cahier des charges évolue en leur faveur et qu'il soit revu à la baisse. Il faut bien s'assurer des gardes fous qui préservent les valeurs du bio. Les AMAP étant saturées, la réponse ne passe pas par une seule méthode de distribution mais par plusieurs circuits. La priorité est d'augmenter la surface cultivée bio. Il faut garder une approche rigoureuse pour éviter des absurdités comme « l'agriculture raisonnée ».

Jacky Gauvrit : 14 exploitations de Charentes (en zone fortement rurale et en phase de désertification) se sont regroupées pour transformer et vendre leurs produits sous la marque « En direct des éleveurs ».

Contrairement à l'approche de Mr Hannon, Mr Gauvrit défend la multiplicité de compétences pour que l'éleveur puisse maîtriser la vente et la distribution. Les producteurs doivent rester maîtres du marché, s'adapter aux besoins évolutifs des consommateurs et être les moteurs de la transition. En parallèle à la croissance du bio, on assiste à une croissance des circuits courts. Ces derniers sont passés d'une position de niche à un vrai marché. La situation des exploitations est dramatique avec par exemple un taux d'endettement moyen de 160 000 €. Cependant gardons à l'esprit que le système en place ne peut pas changer du tout au tout du jour au lendemain. Le cahier des charges bio est très rigoureux, mais n'est pas la solution parfaite. Un exemple : le bio autorise l'usage de la charrue qui pose un vrai problème pour la structure des sols. Pour aller vers un nouveau modèle d'agriculture, tous les acteurs doivent être impliqués, y compris les grandes surfaces.

Concernant ces grandes surfaces, le prix doit être fixé par rapport au prix de production. Ça n'a pas de sens d'avoir un prix qui ne permet pas à un producteur de vivre de son travail. Attention à ne pas produire au-delà de la demande, afin de ne pas casser les prix et retomber dans les travers du système économique.

Les projets doivent rester à taille humaine : un nouvel agriculteur doit comprendre le système en une semaine. En Direct des Éleveurs vise un essaimage des produits et la création d'un deuxième site en Aquitaine. Le groupement a doublé les emplois depuis son démarrage.

Question des invités : Il y a éventail d'initiatives qui ne sont pas comptées dans les statistiques, par exemple les initiatives d'achats groupés. Comment les territoires peuvent-ils avoir un impact pour encourager ces groupements d'achats ? Comment les pouvoirs publics peuvent soutenir la décentralisation de la distribution, et au-delà, de la production ?

Réponse des intervenants : Toute initiative citoyenne de ce type devrait être soutenue. C'est une question de santé publique et une opportunité de création d'emplois. Cependant il faut trouver la bonne échelle pour la distribution. Il y a une vraie problématique de coûts et d'échelle pour le transport des produits lourds de faible valeur comme le lait.

Eric Balmier : Le groupe SOS est un groupe associatif qui regroupe 450 établissements et 15 000 salariés. Sa finalité est de mettre la performance économique au service de l'intérêt général. Il gère, entre autres, des hôpitaux, crèches, EHPAD, des centres d'accueil d'urgence. Il est aussi actif dans l'accompagnement et le financement de nouvelles structures de l'ESS pour permettre un changement d'échelle et trouver un modèle économique soutenable. Il vise aujourd'hui à développer une branche verte, ce qui l'a amené dans un premier temps à intégrer Fermes d'Avenir et Bluebees. De façon générale, il recherche l'agilité comme un banc de poisson plutôt qu'une grosse baleine. Le Groupe s'implique sur de nouveaux modèles de « l'entreprise sociale et écologique ». Le sujet est relié à la gestion des biens communs et à leur bonne gestion.

Afin d'atteindre à l'horizon 2020 un objectif de 40% d'alimentation durable, un vrai travail de pédagogie et de sensibilisation est mené au sein de leurs établissements. Quelques actions majeures :

La production des repas est réalisée en interne si possible, et les cuisiniers font partie du projet social.

Des ateliers sont organisés avec les résidents car l'alimentation est un support de pédagogie et d'éducation.

Le groupe SOS met également en place une démarche globale de lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'approvisionnement en viandes carnées devra être allégé, et à l'inverse les produits de saison et circuits courts seront privilégiés, avec une volonté d'ancrage territorial.

Le Groupe cherche à intégrer les grands acteurs de la restauration collective dans cette démarche. A ce stade, l'équation économique demeure un point de blocage, mais il y a une vraie volonté politique de trouver une équation soutenable.

L'évolution positive est poussée en partie par les clients, mais aussi par des soutiens politiques. La Mairie de Paris par exemple montre la voie avec un cahier des charges exigeant (50% d'alimentation durable dans les crèches).

Une autre piste d'action intéressante pour le Groupe est la conversion d'une partie du foncier des établissements dans la production agroécologique.

Intervention de Delphine Batho, députée des Deux Sèvres.

Dans les Deux Sèvres, on observe une perte d'agriculteurs mais aussi une vraie dynamique de maraîchage bio. C'est aussi un territoire où les agriculteurs bio manifestent car ils n'ont toujours pas reçu les aides qui leurs sont dues. Dans de nombreux cas, la conversion vers le bio repose sur de vrais motifs économiques. Ceci reflète une tendance de fond, qui n'est plus seulement portée par l'évolution de la demande. Il manque un acteur national pour fédérer l'ensemble des réflexions, des actions et des connaissances. Une réunion de ce type à grande échelle aurait du sens, avec tous les acteurs concernés autour d'une même table. Il s'agit de peser davantage auprès des pouvoirs publics et d'agir au niveau de la régulation nationale. C'est également un moyen d'encourager des initiatives personnelles qui ont besoin d'être adossées à un centre de ressources. Ce mouvement collaboratif a besoin d'être structuré autour d'une sorte de guichet unique. Pour changer d'échelle et passer d'initiatives locales qui fonctionnent à un vrai changement systémique, les infrastructures sont à créer pour coordonner la transition.

/ Table ronde 3 : « Quels financements innovants pour accélérer la transition agro-écologique ? »

Animation : Sophie Danlos, Auxilia

Intervenants : **Lôra Rouvière** (chargée des sujets agroécologie à la CDC Biodiversité) ; **Vincent Rabaron** (directeur du développement de Pur Projet) ; **Emmanuelle Paillat** (directrice du développement de BlueBees) ; **Ciprian Ionescu** (Responsable R&D Compta Durable)

Lôra Rouvière : La CDC biodiversité travaille sur les mécanismes de financement innovants de préservation de la biodiversité. Ces mécanismes ont pour objectif de mobiliser des ressources de financements additionnels ou d'identifier des besoins de financement futurs. A l'origine orientés vers la seule biodiversité, ils peuvent aussi concerner le financement de l'agroécologie. La CDC biodiversité a développé 3 mécanismes qui vont dans ce sens. Le programme Nature 2050 a pour but l'adaptation des territoires au changement climatique. Mécanisme de financement volontaire d'acteurs publics ou privés, il finance 4 types d'actions : la restauration des zones humides, la transition des espaces agricoles, la restauration des continuités écologiques et de la biodiversité en ville.

La CDC développe aussi des paiements pour préservation des services écosystémiques (PPSE). Le paiement rémunère l'action sur un service écosystémique (et non le service lui-même, d'où cette terminologie adaptée par rapport au PSE habituel). Il s'agit de la rémunération contractuelle d'un acteur en position d'agir sur un service écosystémique par un acteur dont l'activité dépend du bon fonctionnement de ce même service. Le sujet a été traité sous forme d'une approche

conceptuelle, suivie d'études de faisabilité, par exemple sur un PPSE qui permettrait d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité sur la plaine du Saulce. Il est prévu de mettre en place des paiements pour résultats plutôt que des obligations de moyens (approche la plus fréquente dans les PSE). Ces types de mécanismes pourraient aujourd'hui contribuer à rémunérer les externalités positives de l'agroécologie. Enfin le troisième mécanisme plus connu de la compensation écologique vise à compenser les impacts résiduels des projets d'aménagement sur la biodiversité. Ces mesures de compensation peuvent aboutir à une contractualisation avec des agriculteurs sur des changements de pratiques visant à favoriser l'habitat d'espèces identifiées.

Parmi ces dispositifs possibles, qu'est ce qui est déjà mis en œuvre réellement ?

LR : CDC biodiversité a été pionnière dans la mise en œuvre du mécanisme de la compensation écologique. Dans le cadre de « Nature 2050 », 7 projets sont financés et ont démarré, mais aucun ne porte encore sur le financement de la transition agro-écologique. Concernant les PPSE, la CDC dispose d'une expertise forte dans le cadre de la mission « Economie de la biodiversité » financée par la Caisse des Dépôts, pour développer des solutions d'expérimentations conciliant développement économique et préservation de la biodiversité. On est à un stade étude de faisabilité avec des défis à relever pour une mise en place effective.

Comment faire pour changer d'échelle et accélérer la transition à travers Nature 2050 ou les PPSE ?

Différents types de leviers à activer : en premier lieu le levier réglementaire, avec notamment la question de la fiscalité environnementale mais surtout la réforme des subventions néfastes. En second lieu, le levier volontaire, de type mécénat. Cela peut aussi passer par un renforcement de la démarche de « bénéficiaire payeur ». Enfin, une autre approche relève du « consommateur payeur » avec les certifications et les labels. En termes de financement innovant, l'implication des entreprises est également émergente sur les enjeux de biodiversité.

Vincent Rabaron : Pur Projet est une entreprise sociale et un opérateur de projets de transition agricole à grande échelle via l'agroforesterie. Depuis 10 ans, Pur Projet a agi sur 10 000 exploitations agricoles dans le monde dont plusieurs centaines en France. L'agroforesterie consiste à réintroduire l'arbre dans l'agriculture, pour faire bénéficier l'exploitation de tous ses services rendus. L'action concrète de planter des arbres permet de développer des projets plus complexes, plus sociaux et à plus long terme.

L'activité de Pur projet se structure autour de trois missions. La première est la restauration des écosystèmes dégradés. Le deuxième qui est très liée, est la mise en capacité des communautés locales à opérer cette restauration du capital naturel. En Amérique latine et en Asie du Sud Est, Pur Projet travaille avec les petits producteurs, afin de mettre en place des projets pérennes à la fois au niveau social et écologique. Le troisième volet est économique : accompagner la transition des filières économiques.

Pur projet défend le principe de « l'insetting » qui implique les entreprises dans la restauration du capital naturel. On peut démontrer aux acteurs économiques, même les plus cyniques, que la prise en compte des externalités impactant leurs activités est porteur de création de valeur. Par exemple, Pur Projet travaille avec des entreprises qui commercialisent du café et qui ont un intérêt direct à soutenir une production socialement et écologiquement durable et plus résiliente. La production de café, qui nécessite de l'ombre, est particulièrement compatible avec l'agroforesterie. Des partenariats sont construits avec des opérateurs locaux qui plantent, gèrent les arbres et font évoluer les pratiques des cultivateurs. L'insetting permet un sourcing durable et de qualité, et présente aussi des co-bénéfices en matière de positionnement commercial et en attractivité des jeunes talents, de plus en plus nombreux à se soucier des enjeux de durabilité.

Quelles problématiques rencontrez-vous en France ?

VR : En zone tempérée, Pur Projet travaille avec des entreprises qui vendent de l'eau minérale et qui ont un intérêt direct à préserver la qualité de l'eau et lutter contre les pesticides. L'agroforesterie est un nouveau sujet dans la relation avec les agriculteurs (en particulier sur les plantations de haies, duos de cultures ou polyculture élevage).

Ce type de démarche pour une entreprise crée de la valeur pour la marque, qui permet en retour de financer les investissements dans le projet d'agroforesterie. Les exigences en matière de RSE rendent le sujet plus sensible auprès des acteurs privés.

En termes de marketing, à l'avenir, une marque qui n'aura rien à dire sur la durabilité de ses filières d'approvisionnement sera totalement dépassée. Un autre enjeu se situe au niveau des ressources humaines : aujourd'hui les jeunes talents cherchent à travailler dans des activités qui ont du sens. Ils seront attirés par des entreprises comme nous, ou d'autres qui ont de réelles approches éthiques.

Emmanuelle Paillat : BlueBees est une plateforme de financement participative engagée dans l'agroécologie et la transition agricole. BlueBees est en forte croissance, avec une levée de 1,2 millions d'euros en 2016 sur 70 projets, deux fois plus qu'en 2015. De nombreux projets fleurissent sur le territoire et ont besoin de financement mais n'ont pas toujours accès au crédit bancaire. La plateforme offre de possibilités de dons ou de prêts selon la maturité économique du projet. Le prêt permet de lever plus de fonds et est plus adapté au changement d'échelle. La combinaison de ces deux outils permet de répondre aux attentes de tout le monde. Par exemple, Mémé Georgette a levé 80 000 euros.

La plateforme permet aussi de compléter un prêt bancaire ou un apport personnel. Il peut s'agir d'un choix délibéré de recourir à la finance citoyenne.

L'un des freins au développement de ce dispositif est la couverture du risque, qui pourrait être réduit par le fond de garantie d'un organisme institutionnel tel que la Caisse des Dépôts.

De quoi auriez-vous besoin pour que BlueBees se développe davantage ?

Un besoin majeur est d'abord de trouver des ambassadeurs sur toute la France qui soient prescripteurs et qui aident à faire connaître la plateforme. Les élus, les collectivités locales, les chambres d'agriculture et tous les acteurs en lien avec le monde agricole devraient connaître notre existence et pouvoir orienter les agriculteurs ou monteurs de projets vers ce type de financement.

Il serait aussi intéressant que la Caisse des Dépôts crée un fond de garantie dédié à ces prêts participatifs, car le risque est un frein majeur.

Remarque d'un invité :

La CDC pourrait créer ce fond d'investissement pour accompagner la transition agricole et peser davantage dans la transition. Elle a un rôle à jouer dans la transformation des grandes exploitations agricoles, qui demandent des investissements à une autre échelle que le crowdfunding.

Lôra Rouvière : La CDC est engagée sur les questions de transition écologique et énergétique depuis quelques années. Cependant le monde agricole est assez spécifique avec ses propres banques et ses propres règles, et historiquement la CDC n'est pas positionnée sur ce secteur.

Remarque d'un invité :

Le crowdfunding est basé sur le fait que les gens croient en un projet. Cela permet de mobiliser des gens qui connaissent le producteur, de tester le marché et relocaliser l'économie.

Ciprian Ionescu : Compta durable est le premier cabinet d'expertise comptable à faire converger une expertise comptable financière et extra-financière. En plus d'activité d'expertise comptable conventionnelle et de reporting extra financier, le cabinet dispose d'un laboratoire de recherche qui vise à développer des méthodes de comptabilité environnementales et sociales innovantes.

La méthode par laquelle la valeur est exprimée en compta conventionnelle est erronée car elle n'applique le principe de conservation du capital qu'au capital financier en ignorant le capital naturel et humain. Or le capital financier est lui même englobé dans le capital humain qui lui même est intégré dans le capital naturel. En ignorant cette relation, la comptabilité conventionnelle entraine une expansion du capital financier au détriment des autres capitaux.

Par ailleurs, la dégradation du capital naturel et du capital humain engendre des effets externes sur des acteurs tiers, ce que l'on appelle « les externalités négatives » pour ceux qui dégradent les

capitaux ou « externalités positives » pour ceux qui les conservent et les restaurent. Ces externalités sont pour le moment invisibles dans la comptabilité conventionnelle.

Dans l'expérimentation en cours sur 3 fermes agro-écologiques pilotes, un premier volet consiste à mettre en évidence des coûts de maintenance du capital naturel et social. L'autre volet déterminera les externalités positives produites par les fermes. L'objectif est de concevoir pour ces exploitations un outil de communication et de conviction solide permettant de chercher des rémunérations additionnelles pour services rendus (par exemple les acteurs de la gestion de l'eau, du tourisme, de la chasse et de la pêche).

/ Conclusion de Bertil de Fos, directeur de Auxilia

Contrairement à d'autres transitions (énergétique, numérique), la transition agricole semble souhaitée par les citoyens, comme le montre la mobilisation sur ce sujet à Stains ou à Lille. Cette mobilisation constitue une opportunité majeure.

Le potentiel de développement économique de ces circuits alimentaires territoriaux est sans doute sous-estimé. Les filières de la production à la distribution sont intenses en main d'œuvre et permettent de capter, relocaliser la richesse sur un territoire. En effet, développer économiquement un territoire, ce n'est pas seulement faire venir des investisseurs et des capitaux extérieurs.

Concernant le financement de la transition, il ne s'agit pas forcément de dépenser plus, mais plutôt de financer différemment. La réforme des financements néfastes ou les PPSE sont des pistes potentielles. Les acteurs « convaincus » doivent porter ce message d'une transition qui n'est pas plus coûteuse, mais permise par la réallocation de flux financiers existants.

Pour finir, au-delà de cette volonté d'agir de la part de nombreux acteurs (citoyens, producteurs, collectivités territoriales, associations), une vraie question se pose sur la mobilisation des agriculteurs qui ne sont pas encore engagés dans cette transition.